



**SAGES** PROJETS URBAINS  
SPL GRENOBLE  
ET MÉTROPOLE

Dossier de presse

Mercredi 10 juillet 2024

# Flaubert : de nouveaux espaces publics pour un quartier favorable à la santé





Au cœur de Grenoble et guidé par les principes d'urbanisme favorable à la santé, le quartier Flaubert se transforme et s'adapte au changement climatique.

D'anciennes friches industrielles laissent place à des bâtiments respectueux de l'environnement et les espaces publics sont entièrement transformés avec une large surface laissée à la végétalisation et aux mobilités douces.

Les travaux sur les espaces publics débutent tout juste.

La **rue George Sand**, devant la nouvelle école en bois Anne Sylvestre qui accueillera ses premier-es élèves en septembre 2024, se verra dotée d'une **place aux enfants** cet été. À partir du mois de novembre, la **rue Marceline Desbordes-Valmore** sera requalifiée, les **jardins en cœur d'îlots** seront aménagés et le **parc Flaubert** élargi à 3,5 hectares jusqu'aux pieds de l'îlot Marceline.

Objectifs visés :

- ▶ Rafraîchir et végétaliser la zone ;
- ▶ Rééquilibrer l'espace public au profit des piétons et des mobilités douces ;
- ▶ Créer des zones de détente, de convivialité et de rencontres...



# Aménagement d'une place aux enfants devant l'école Anne Sylvestre



La **phase 1 qui débute cet été** doit permettre la création d'une place aux enfants sur le parvis de l'école Anne Sylvestre.

Pour ce faire, la rue George Sand sera :

- ▶ fermée à la circulation ;
- ▶ végétalisée (plantation de 12 arbres, création de nouveaux espaces verts, plantation d'arbustes et de massifs vivaces au pied de la clôture de l'école) ;
- ▶ et aménagée avec du mobilier ludique et de confort (bancs, table, arceaux à grimper), des arceaux à vélos, une borne fontaine, un nouvel éclairage public et des barrières de contrôle d'accès.

Un marquage au sol Place(s) aux Enfants permettra d'identifier la place.



La **phase 2 des travaux débutera à l'automne** et concernera l'aménagement :

- de la rue Marceline Desbordes ;
- des jardins privés de l'îlot Marceline ;
- et des espaces publics autour de l'îlot Marceline et de la Bifurk avec l'extension du parc Flaubert.

## **Requalification de la rue Marceline Desbordes-Valmore**

- ▶ des plantations adaptées à des conditions plus sèches et au climat méridional ;
- ▶ le creusement de fosses végétalisées pour infiltrer les eaux de pluies ;
- ▶ une placette en pavés avec des arbres pour apaiser la circulation.



*Rue Marceline Desbordes avant / après travaux © Ville de Grenoble*

## **Aménagement du cœur de l'îlot Marceline**

- ▶ une gestion des eaux à ciel ouvert qui participe à une ambiance plus fraîche, la plantation d'essences adaptées à des contextes plus humides (en plus des essences locales plantées par ailleurs) ;
- ▶ du mobilier de confort : des bancs, des tables, des chaises longues ;
- ▶ des espaces de jardinage : aire de compostage, des bacs potagers, des clôtures et des plantations pour les rez-de-jardins et les cœurs d'îlots.

# Extension du parc Flaubert

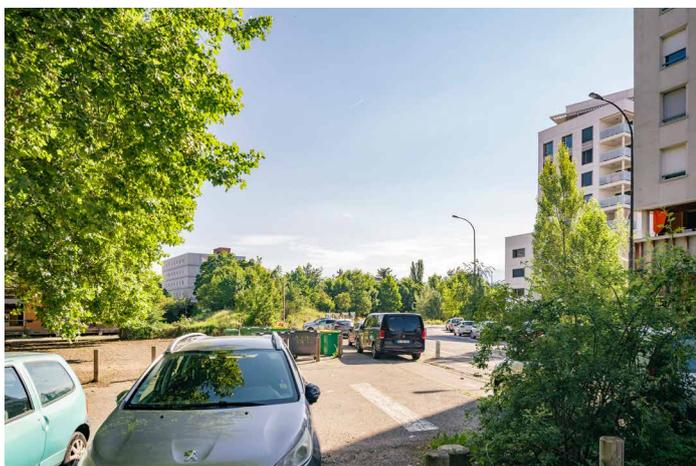
La fermeture de la rue Flaubert au nord permettra d'étendre la surface du parc Flaubert autour de l'îlot Marceline.

De nouvelles prairies et la plantation d'arbres à grand développement garantiront des espaces frais et ombragés. Au total, 217 arbres issus de 195 essences différentes (dont 80% d'essences indigènes), 67 cépées et 359 arbustes seront plantés.

Le projet prévoit également l'installation de bancs, dont certains skatables, de pontons, et d'un nouvel éclairage public le long des cheminements. Un axe piéton agrandi reliera le parc Flaubert à la rue Flaubert. Les cheminements piétons dans le parc intégreront par ailleurs les rails existants pour rappeler le passé industriel de la zone. Une piste cyclable bidirectionnelle sera créée et connectée à la Chronovélo existante. Une trentaine d'arceaux à vélos et un espace de stationnement Dott seront également installés.

Un système de gestion alternative des eaux pluviales avec des noues, des fossés et des creux permettra une meilleure infiltration des eaux dans le sol. La désimperméabilisation des sols sera garantie grâce à des cheminements en stabilisé, des trottoirs en pavés à joints secs et des places de stationnement en pavés à joints enherbés et fertiles. **70 % des surfaces publiques réaménagées de la ZAC seront perméables**, contre seulement 7 % actuellement.

À proximité des habitations, une palette végétale horticole fleurie et colorée prendra place, incluant des arbres à floraison printanière pour embellir le cadre de vie. Au croisement de la rue Prosper Mérimée, de la rue Flaubert et de la rue Marceline Desbordes, un espace de détente et de rafraîchissement sera aménagé avec un grand parterre en bois et une aire de brumisation, offrant ainsi un lieu ombragé et agréable pour se reposer.



*Les abords du parc Flaubert avant / après travaux © Ville de Grenoble*

# Une meilleure intégration des espaces extérieurs aux abords de la Bifurk, davantage tournés sur le parc et la rue Marceline

Avec :

- ▶ une nouvelle tyrolienne pérenne entre l'aire de jeux du Parc Flaubert le parvis de basket de la Bifurk ;
- ▶ du mobilier de détente et de convivialité : des grandes chaises longues, des tables de pique-niques ;
- ▶ de l'ombre et de la végétation grâce à des arbres et des pergolas grimpantes ;
- ▶ un nouveau platelage bois pour le café de la Bifurk.

## Flaubert, un quartier favorable à la santé

Le bien-être et la santé ont été placés au cœur du projet urbain qui offre plusieurs espaces pour pratiquer un sport ou se détendre. Une attention particulière est portée à la qualité des espaces publics et des logements. Et les espaces verts sont développés pour apporter de la fraîcheur en ville.

La circulation de l'air est favorisée dans les îlots et une bonne isolation des logements, associée à une ventilation naturelle efficace, améliore la qualité de l'air intérieur et le confort d'été. La préservation de la qualité de l'air est aussi encouragée par l'utilisation des matériaux biosourcés. Issus de la matière organique renouvelable (biomasse) d'origine végétale ou animale, ils permettent de réduire l'impact environnemental des projets grâce à une faible empreinte carbone.

Par exemple, dans l'école Anne Sylvestre, les matériaux sont au maximum biosourcés, à l'image du bois d'œuvre, des briques de terre crue, des plafonds en fibre de bois et d'isolant laine de bois. La question acoustique a également été traitée par une optimisation de l'implantation des bâtiments, ainsi que des préconisations sur les matériaux.

### Flaubert en chiffres

Au sein d'un périmètre de 90 hectares

- ▶ 1 400 nouveaux logements familiaux ;
- ▶ 9 000 m<sup>2</sup> d'activités et de bureaux ;
- ▶ 5 000 m<sup>2</sup> d'équipements dont 1 école et 1 EHPAD ;
- ▶ 2 000 m<sup>2</sup> de commerces ;
- ▶ 6 hectares d'espaces verts et parcs publics.